

## COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal tenue le 18 juin 2020 à 18 h 41 par conférence téléphonique, ayant son siège social du Comité de gestion, au 500, boulevard Crémazie Est, à Montréal.

---

Sont présents :

M.	Frank di Bello, président	
Mme	Marjolaine Dupuis	
Mme	Marlene Jennings	
Mme	Lucie Painchaud	
Mme	Danielle Roberge	
M.	Steven Colpitts	
M.	Domenic Pavone	(substitut)

Les membres participent par voie de communication téléphonique

Est absent<sup>1</sup> :

Compte tenu de l'interdiction de regroupement des autorités sanitaires de la province, les membres siègent privément.

Assistent à la séance :

Mme Hélène Meagher, directrice générale  
Me Malaythip Phommasak, secrétaire générale et directrice du Service juridique  
Mme Marie-Josée Cardinal, directrice – Comptabilité et trésorerie

---

<sup>1</sup> En date de ce jour, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur n'a pas désigné le membre à être choisi après consultation des comités de parents de l'île de Montréal tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 402 de la *Loi sur l'instruction publique*; le mandat de M. Nicolas Marcotte étant terminé depuis le 31 mars 2016.

## 1. ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de M. Steven Colpitts, l'ordre du jour suivant est adopté :

1. Ordre du jour
2. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance du 14 mai 2020 du Comité de gestion
3. Documents et rapports d'information
4. Listes des déboursés
5. Budget 2020-2021 – adoption (**tiré à part**)
6. Système d'achats coopératif – qualification d'agences de voyages pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023 (**tiré à part confidentiel disponible pour consultation au Secrétariat général**)
7. Système d'achats coopératif – choix des fournisseurs – adjudication du contrat pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 novembre 2021 pour la catégorie de produit fournitures de bureau (**tiré à part confidentiel disponible pour consultation au Secrétariat général**)
8. Nomination des membres du comité d'évaluation des objectifs 2019-2020 de la directrice générale
9. Période de questions et commentaires des membres
10. Questions à l'ordre du jour de la prochaine séance du Comité de gestion
11. Levée ou ajournement de la séance

## 2. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 MAI 2020 DU COMITÉ DE GESTION

Sur la proposition de Mme Marjolaine Dupuis, le procès-verbal de la séance du 14 mai 2020 est approuvé tel que présenté.

## 3. DOCUMENTS ET RAPPORTS D'INFORMATION

- a) État de la taxe scolaire à recevoir au 31 mai 2020
- b) Rapport budgétaire au 31 mai 2020

- c) Placements adossés à des actifs (BTAA) – état de la situation au 31 mai 2020
- d) Rapport des autorisations accordées par la directrice – Comptabilité et trésorerie – Règlement n° 50 – emprunts à long terme
- e) Rapport des autorisations accordées par la directrice – Comptabilité et trésorerie – Règlements n<sup>os</sup> 51 et 53 – récentes transactions financières
- f) Rapport global concernant les réalisations du plan de travail 2019- 2020
- g) Taux de la taxe scolaire pour l'année 2020-2021
- h) Système d'achats coopératif – sommaire de la participation au Système d'achats coopératif pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2021 au 30 novembre 2022 et résolutions des commissions scolaires de l'île de Montréal et autres organismes
- i) Taxe scolaire 2020-2021 – résolutions des commissions scolaires de l'île de Montréal demandant le montant de financement des besoins locaux

#### 4. LISTES DES DÉBOURSÉS

Documents déposés : - Listes des déboursés pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2020 et du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2020

IL EST RÉSOLU de ratifier les déboursés indiqués aux listes déposées.

#### 5. BUDGET 2020-2021 – ADOPTION

Documents déposés : - Rapport du 9 juin 2020 de la directrice – Comptabilité et trésorerie et document annexé **(tiré à part)**

ATTENDU QUE les décrets, règlements et autres documents requis pour l'élaboration du budget du Comité de gestion ont été adoptés par les instances appropriées;

ATTENDU QUE les règles budgétaires prévoient que le Comité de gestion, tout comme les commissions scolaires, ne peut pas utiliser plus de 15 % de son surplus accumulé dans le but d'équilibrer son exercice financier;

CONSIDÉRANT le budget déposé en annexe au rapport déposé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. FRANK DI BELLO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1° d'adopter le budget pour l'année 2020-2021, tel que présenté dans le document déposé intitulé « Budget 2020-2021 » et qui prévoit les résultats suivants :

Revenus	815 908 229 \$
Dépenses	<u>818 003 229 \$</u>
Déficit de l'exercice	(2 095 000 \$)
Surplus cumulé prévu, au début de l'exercice	15 218 268 \$
Surplus cumulé, au 30 juin 2021	13 123 268 \$

2° d'établir à 75 000 \$ plus les taxes applicables la participation financière des commissions scolaires au Régime de gestion des risques, la contribution par commission scolaire étant détaillée à la page 17 du budget;

3° de transmettre le budget adopté au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

6. **SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF – QUALIFICATION D'AGENCES DE VOYAGE POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2020 AU 30 JUIN 2023**

Documents déposés : - Rapport du 9 juin 2020 de la secrétaire générale et directrice du Service juridique et documents annexés (**tiré à part confidentiel disponible pour consultation au Secrétariat général**)

ATTENDU QUE par sa résolution 8 du 4 avril 2019, le Comité de gestion établissait la liste des produits et service faisant l'objet d'achats regroupés qui inclut la qualification des agences de voyages;

ATTENDU QUE l'appel de qualification a eu lieu du 18 mars au 22 mai 2020;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection se sont rencontrés le 9 juin 2020 pour procéder à l'analyse de la qualité des demandes de qualification et recommandent de qualifier douze soumissionnaires;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME MARLENE JENNINGS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de qualifier, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023, les douze soumissionnaires suivants pour les voyages étudiants :

1. Voyages Tour Étudiant (Les Tournées Club Select Inc.)
2. Voyages A+ Inc.
3. Omnitour (Orbitour Ltée)
4. EF Voyages Culturels;
5. Éducatours (Les Tours Jumpstreet Tours Inc.)
6. Global Tourisme (Global Tourisme International Inc.)
7. Club Aventure Jeunesse (9006-6473 Québec Inc.)
8. Club de Voyages Tourbec (Laval) (Voyages Michel Derome Inc.)
9. Classetrotteur Inc.
10. Voyages F.C.N.Q. Inc.
11. Voyages P. Henchey (2432-1473 Québec Inc.)
12. Voyages Synergia Inc.

**7. SYSTEME D'ACHATS COOPÉRATIF – CHOIX DES FOURNISSEURS – ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2020 AU 30 NOVEMBRE 2021 POUR LA CATÉGORIE DE PRODUIT FOURNITURES DE BUREAU**

Documents déposés : - Rapport du 10 juin 2020 de la régisseuse – Ressources matérielles et approvisionnements et documents annexés (**tiré à part confidentiel disponible pour consultation au secrétariat général**)

ATTENDU QUE par sa résolution 8 de la séance du 4 avril 2019, le Comité de gestion adoptait la liste des catégories de produits faisant l'objet d'un appel d'offres pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 novembre 2021, dont la catégorie fournitures de bureau;

ATTENDU QUE suivant l'appel d'offres public pour cette catégorie de produit, les soumissions ont été ouvertes le 29 mai 2020;

ATTENDU QU'après analyse, considérant les prix soumis et les spécifications, les membres du comité des achats recommandent le plus bas soumissionnaire conforme pour fournir la catégorie de produit fournitures de bureau;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME DANIELLE ROBERGE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de désigner, aux conditions apparaissant aux documents d'appel d'offres et suivant les prix apparaissant à leur soumission, le fournisseur suivant :

Catégorie	Fournisseur	Période
Fournitures de bureau	Hamster (Novexco Inc.)	1 <sup>er</sup> juillet 2020 au 30 novembre 2021

**8. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS 2019-2020 DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Documents déposés : - Rapport du 9 juin 2020 de la directrice générale et document annexé

ATTENDU QUE la *Procédure d'évaluation de la directrice générale ou directeur général du Comité de gestion* prévoit la formation d'un comité composé de trois membres, le Président et deux membres du Comité de gestion;

ATTENDU la situation particulière relative à la pandémie Covid-19 et aux mesures transitoires pour la composition des membres du Comité de gestion, il est approprié que l'évaluation de la directrice générale soit faite par le Président uniquement;

ATTENDU QUE l'évaluation des objectifs 2019-2020 devra être faite entre le 19 août et le 9 septembre 2020 et qu'un rapport sera soumis à la séance de septembre 2020 du Comité de gestion;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. FRANK DI BELLO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1° de déroger à la procédure d'évaluation de la directrice générale;
- 2° de prévoir que le Président sera le seul membre du comité d'évaluation pour la présente année.

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES**

Les membres déclarent n'avoir aucune question ni commentaire.

**10. QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ DE GESTION**

Les membres déclarent n'avoir aucune question particulière à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine séance du Comité de gestion.

**11. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

Sur la proposition de Mme Lucie Painchaud, la présente séance est levée à 19 h 11.